

LES PETITES AFFICHES

MERCREDI 04 AVRIL 2012
N° 5028 - 88^{ème} ANNEE

DIRECTION ET BUREAUX :
10, Rue Albert-1^{er} - 64100 BAYONNE
Marie-Hélène LAGIÈRE, Directrice

Annonces Légales / Abonnements
Téléphone : 05 59 59 05 02 - 05 59 59 30 26
Télécopie : 05 59 59 84 58
E-mail : direct@petites-affiches-64.com

Parution hebdomadaire
1 € le Numéro
Abonnement
1 An : 29,90 € - 2 Ans : 52,90 €

du Pays Basque et des Pyrénées~Atlantiques

Journal d'informations générales habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires dans les Pyrénées-Atlantiques - ISSN : 1273-1153

Annonces légales et judiciaires

Avis au public, Avis, Déclarations de créances, Oppositions, Gérances, Constitutions, Modifications, Convocations, Dissolutions / Clôtures, Tribunal de Commerce, Régimes matrimoniaux
> pages 8 à 16

Avis d'appels d'offres
> pages 16 et 18

Avis d'attribution
> page 18

Immobilier

Fonds de commerce, Pas-de-porte, Dépôts Bureaux, Murs commerciaux
> pages 9 et 13

Repères

Chiffres et Indices
> page 3

Veille... Résumé hebdomadaire... Informations

Vente aux enchères publiques
> page 19

Enquêtes publiques et avis
> page 19

Informations commerciales du 64
> pages 19 et 20

Fonds de commerce et artisans vendus dans le 64
> pages 20 et 21

L'Espace des Créateurs : Sociétés nouvellement créées dans le 64
> page 21

Synthèse d'Appels d'Offres
> page 22

Actualité

Médecine du travail : la réforme de l'inaptitude
Pénibilité : les textes publiés
Réforme de la médecine du travail
> page 2

Loi de Finances rectificative pour 2012
> pages 4 et 5

Crédit d'impôts et déduction
> page 5

Les technologies de l'information changent-elles l'entreprise ?
> page 6

Majoration des droits à construire de 30 % : une mesure quasi automatique... polémique !
> page 7

Echos... Echos... Echos...
> page 23

Crédit d'impôt pour l'aide aux personnes : ce qui change
> page 24

Sommaire

Majoration des droits à construire de 30 % : une mesure quasi automatique... polémique !

Le Président de la République a annoncé fin janvier sa volonté de relancer le secteur de la construction en majorant les droits à construire de 30 %. Cette mesure, qui a fait l'objet d'une loi spéciale publiée le 21 mars dernier, est assez étonnante. Elle devrait susciter des réactions, en particulier des élus locaux.



► page 7

ANNONCES LÉGALES DÉPARTEMENT 64

Réception des avis jusqu'au **mardi 12 heures** pour un parution le mercredi :
- **courrier** : 10, rue Albert-1^{er}, 64100 BAYONNE, - **fax** : 05 59 59 84 58, - **mél** : direct@petites-affiches-64.com
Possibilité d'établir un devis, de **régler par carte bancaire** en téléphonant au 05 59 59 05 02 et de recevoir par retour l'attestation de parution.

ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE

Un seul interlocuteur grâce à notre réseau de correspondants spécialisés, nous pouvons transmettre vos **annonces légales** dans toute la France. **Attestation par retour.**